

Le nouveau centre d'affaires du Crédit Coopératif ouvre à Nantes

C'est un tout nouveau centre d'affaires que les clients du Crédit Coopératif de Nantes auront le plaisir de découvrir lors de son inauguration le 24 avril 2019.



Le centre d'affaires Crédit Coopératif de Nantes qui se situait boulevard Guist'hau a été transféré au 38 rue du Pré Gauchet à Nantes, après quatre mois de travaux d'aménagement. Ces nouveaux locaux de 490m² s'inscrivent dans le cadre du chantier de modernisation des espaces dédiés à la clientèle et des espaces de travail pour les collaborateurs du Crédit Coopératif : création d'un bureau d'accueil, place à des meubles modernes, épurés et dans l'ère du temps. Le bois et l'aluminium ont su donner une toute nouvelle atmosphère à cet espace entièrement aménagé pour faciliter l'échange et la proximité. La façade et les vitres ont laissé place à de nouvelles tonalités, chaleureuses et accueillantes, en adéquation avec la nouvelle identité de la banque.

L'objectif principal de ce réaménagement du concept d'agence est de créer un esprit de convivialité et de permettre aux salariés de se réapproprier leur espace de travail. Ainsi l'ergonomie a été complètement revisitée pour offrir un confort esthétique et architectural supplémentaires dans l'accueil de toutes les clientèles.

« Le centre d'affaires du Crédit Coopératif de Nantes a quitté le 42 boulevard Guist'hau pour s'installer au 38 rue du Pré Gauchet à proximité immédiate de la sortie Sud de la gare au sein d'un quartier d'avenir en pleine mutation.

Ce nouveau centre d'affaires, plus fonctionnel et plus convivial pour l'équipe, va contribuer à renforcer le développement de l'activité au service des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des entreprises du territoire et des particuliers affinitaires du Crédit Coopératif. »

Régis du Boisbaudry - directeur du centre d'affaires de Nantes



De gauche à droite : Yann Sommerlatt, directeur de centre d'affaires adjoint et Régis Du Boisbaudry, directeur de centre d'affaires.

L'accueil des personnes en situation de handicaps

Les enjeux liés à la mobilité et l'accueil des personnes en situation de handicaps sont l'une des préoccupations du Crédit Coopératif dans ce chantier de réaménagement des agences. C'est pourquoi, dans son cahier des charges, un large volet a été consacré à la mise en conformité de l'accès aux établissements recevant du public (ERP). Ainsi, comme le préconise les normes ERP de construction et de réhabilitation, le nouveau format du centre d'affaires du Crédit Coopératif de Nantes dispose de moyens d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ou atteintes de handicap sévère. Les personnes malvoyantes seront ainsi assistées dans leur cheminement grâce à des bornes d'indication sonore. Les personnes malentendantes bénéficieront de boucles d'induction magnétique leur permettant d'amplifier dans leurs appareils auditifs les sons, pour mieux interagir avec leurs interlocuteurs.

Des locaux adaptés aux normes environnementales

Le Crédit Coopératif est une banque engagée, humaine et respectueuse de l'environnement. Le centre d'affaires de Nantes est ainsi conçu pour réduire au maximum son impact environnemental, par le choix de matériaux à faible impact écologique. De même, l'isolation, la peinture et le revêtement au sol, sont des matériaux naturels. Les luminaires sont à LED, donc à basse consommation d'énergie.

Le lieu joue aussi avec la luminosité que procure la lumière naturelle, réduisant encore sa consommation d'énergie. Ce centre d'affaires compte bien être une référence en matière de consommation d'énergie et de respect de l'environnement dans le réseau du Crédit Coopératif.

Des horaires d'ouverture adaptés

Crédit Coopératif		
Centre d'affaires de Nantes		
- 38 rue du Pré Gauchet -		
Lundi	8h45-12h10	13h50-17h
Mardi	8h45-12h10	14h50-17h
Mercredi	8h45-12h10	13h50-17h
Jeudi	8h45-12h10	13h50-17h
Vendredi	8h45-12h10	13h50-17h

A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. <http://www.credit-cooperatif.coop/>
<https://www.agirandco.coop/>



Contact presse Crédit Coopératif

Marie Riou – 01 47 24 89 17
presse@credit-cooperatif.coop